Le Burundi s’engage à limiter les dégâts des catastrophes naturelles

@rib News,Â 13/10/2018Â â€“ SourceÂ Xinhua Burundi : le ministre de la SÃ©curitÃ© publique et de la Gestion des catastrophes s'engage Ã juguler les catastrophes naturelles Le ministre burundais de la SÃ©curitÃ© publique et de la Gestion des catastrophes, Allain Guillaume Bunyoni, a affirmÃ© vendredi que la dÃ©gradation de l'environnement et les changements climatiques sont Ã l'origine de 90% des catastrophes naturelles observÃ©es au Burundi et qu'il va leur mener un combat sans merci.

"D'aprÃ¨s les Ã©tudes menÃ©es, 90% des catastrophes observÃ©es au Burundi rÃ©sultent des facteurs liÃ©s Ã la dÃ©grada de l'environnement et aux changements climatiques", a notÃ© le ministre. Il a ajoutÃ© que ces catastrophes ont un impact sur le produit intÃ©rieur brut (PIB) du pays tout en soulignant que le pays dispose pourtant des instruments juridiques qui pourraient limiter les dÃ©gÃ¢ts de ces catastrophes. C'est dans ce sens qu'il s'est engagÃ© Ã mettre en application ces instruments que sont les codes de l'environnement, de l'eau, des forÃªts et le code minier. "La rÃ©duction des pertes Ã©conomiques consistera donc en la mise en application de ces textes et Ã cet effet, le ministÃ¨re de la SÃ©curitÃ© publique et de la Gestion des catastrophes se charge de coordonner tous les intervenants impliquÃ©s dans ce domaine afin de promouvoir une Ã©volution de changement d'attitude et de comportement face aux questions liÃ©es Ã l'environnement et Ã l'adaptation aux changements climatiques", a soulignÃ© M. Bunyoni.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});